

DIRECTION DES ACTIONS DE L'ETAT

Tél. 74.32.30.00

Bourg-en-Bresse, le 29 SEP. 1992

45, avenue Alsace Lorraine
01012 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

URBANISME, TOURISME
AFFAIRES CULTURELLES

MG/CGU

Affaire suivie par
Mme Marilyn GERAY

- ARRETE -

Le Préfet de l'Ain,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les les Monuments Historiques, l'ensemble des textes qui l'ont complétée et modifiée, et notamment la loi n° 70-1219 du 23 décembre 1970 ;

Vu le décret n° 71-858 du 19 octobre 1971 pris pour l'application de la loi du 23 décembre 1970 ;

Vu l'avis de la Commission Départementale des Objets Mobiliers en date du 21 mai 1992 ;

Sur proposition de M. le Secrétaire Général ;

- ARRETE -

ARTICLE 1er :

Les objets mobiliers ci-après désignés, sont inscrits sur l'Inventaire Supplémentaire à la liste des Objets Mobiliers Classés :

Commune de LAGNIEU

Eglise de Lagnieu

- La mort du juste, huile sur bois, l = 125 cm, XVIè s
- La décollation de St Jean-Baptiste, huile sur toile, cadre bois doré, l = 1 m, XVIIè s
- cloche, bronze, 13 pieds, 9 pouces, 1495

- Chemin de croix, huile sur toile, cadre bois doré, 170 x 96 cm, 1868 (Alcan)
- Christ en croix, bois polychrome, Christ : 130 cm, croix : 210 cm, fin XVIIè s
- Croix de procession avec Christ, bois doré (repeint) bois polychrome, h = 105 cm, Christ h = 40 cm, XIXè s
- Vierge à l'enfant, bois doré, h = 150 cm, XIXè s
- Adoration des Bergers (Adrien Dassier), huile sur toile, cadre bois doré, 130 x 152 cm, XVIIè s
- Rosaire, huile sur toile, 83 x 71 cm, XIXè s
- Saint Vincent, huile sur toile (cadre volé), 148 x 114 cm, XIXè s
- Le baptême du Christ, huile sur toile, 335 x 210 cm, XIXè s

ARTICLE 2 :

M. le Secrétaire Général de la Préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à :

- M. le Maire de LAGNIEU
- M. le Sous-Préfet de BELLEY
- M. le Ministre de l'Education Nationale et de la Culture

et dont ampliation sera adressée à :

- M. le Conservateur Régional des Monuments Historiques
- M. le Directeur Départemental des Archives
- Mme le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art
- M. le Lieutenant-Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie de l'Ain.

BOURG-en-BRESSE, le 29 septembre 1992

Le Préfet,

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,

Signé : Jean-Claude REY

Pour ampliation
Par délégation

L'Attaché. Chef de Bureau



g

Sylviane BERTHILLOT